Date de création du document : 29 mai 2017

Version rédigée par : V.Colmant CSS dpt de pathologie	Le : 29 mai 2017
Version validée par : A.Couvelard responsable Dpt UF BCH ; Pr S.Msika Bloc opératoire L.Tripault DSI LMR ; D.Kaddar CS bloc opératoire ; E.Peynaud resp biologie ; A.Lacaine resp logistique ; A.Denis centre de tri.	Le : 6 juin 2017
Version approuvée par : DQGR	
Objet de la modification :	Page(s) :

1. OBJET

Ce mode opératoire concerne le pré analytique des prélèvements émanant des blocs opératoires de l'hôpital Louis Mourier pour un transfert vers le département de pathologie de l'hôpital Bichat. Il ne concerne pas l'acheminement des examens de fœtopathologie (fœtus, placentas, curetages, IMG, IVG ...) qui sont pris en charge par la chambre mortuaire pour un transfert vers le service de Fœtopathologie de Robert Debré.

2. DOMAINE D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNEES

Domaine d'application : les prélèvements d'anatomie cytologie pathologiques des blocs opératoires de LMR

Personnes concernées : les professionnels de santé des blocs opératoires, du centre de tri de LMR et du département de pathologie de BCH.

3. DOCUMENT DE REFERENCE

Ce mode opératoire est un complément à la procédure d'acheminement des échantillons au laboratoire HUPNVS

RBPACP : Recommandation de bonnes pratiques en Anatomie et Cytologie Pathologiques V2-2011

Guide technique d'accréditation en anatomie et cytologie pathologiques – SH-GTA-03 revision00

4. DESCRIPTION DU PROCESSUS

Ce mode opératoire décrit l'acheminement des prélèvements des blocs opératoires de LMR vers le département de pathologie de BCH selon les trois modalités possibles:

- ✓ Les examens extemporanés

- ✓ L'acheminement pendant les heures d'ouverture du département de pathologie - unité Bichat

Lundi au vendredi: 8h –17h30

Samedi: 8h – 15h30

- ✓ Les conditions de mise en attente des prélèvements en dehors des heures d'ouverture du laboratoire et le dimanche et jours fériés

Acheminement des prélèvements d'anatomie et cytologie pathologiques du bloc LMR vers le département de pathologie unité BCH

Qui	Fait quoi	Point contrôle

Extemporané
(la pipelle de Cornier est traitée en examen extemporané selon prescription)

IBODE IBO

- ¼ d'heure avant l'envoi, appeler le **01 40 09 69 55** Globe express pour un acheminement en « urgence vitale »

- appeler le département de pathologie de BCH au **01 40 25 82 97** pour avertir de l'envoi

IBODE IBO AS/ASH

- Préparer l'envoi pour acheminer **immédiatement** le prélèvement au département de pathologie de BCH
- Renseigner le cahier de traçabilité selon procédure
- Remettre le prélèvement en main propre au coursier de Globe express avec la fiche de traçabilité.

Technicien de labo

- Horodater l'arrivée du prélèvement à la réception du département de pathologie de BCH, remplir la fiche de traçabilité.

- **Conformité du prélèvement**
-Prélèvement correctement identifié (siège ….)
-Concordance identité - prélèvement et feuille de demande
-Pot identifié « anapath »
-Feuille de demande correctement renseignée (téléphone et nom du chirurgien++)
-Ensachage dans sacs double poche bleu (au moins la feuille de demande si le contenant est trop gros)

BCH-ANATOMIE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	**Acheminement des prelevements d'anatomie pathologique du bloc opératoire LMR vers le departement de pathologie BCH**	Ref : PN_PRA_DE_032_01 Version : 01 Applicable le : 04-09-2017

Pièce fraîche : heure d'ouverture du département de pathologie Unité Bichat

Lundi au vendredi : 8h – 17h30
Samedi : 8h – 15h30
Fermé le dimanche et jours fériés

IBODE IBO

- Préparer et trier les prélèvements pour l'envoi

IBODE IBO

- Mettre le prélèvement sous vide **sans Formol** et la feuille de demande dans la double poche.
- Conserver le prélèvement à +4° dans l'attente de l'acheminement au centre de tri
- Envoyer le prélèvement au centre de tri avant 8h00 et avant 12h30
- Tracer l'envoi sur le cahier de traçabilité

Fœtopathologie (placentas, foetus , IVG, IMG) acheminés à la chambre mortuaire pour un transfert sur Robert Debré

- **Conformité du prélèvement**
-Prélèvement correctement identifié (siège ….)
-Concordance identité - prélèvement et feuille de demande
-Prélèvement identifié « anapath »
-Feuille de demande correctement renseignée
-Ensachage dans sacs double poche feuille de demande séparée du prélèvement.

Agent centre de tri

- Horodater le prélèvement à l'arrivée au centre de tri
-Tracer le départ du prélèvement vers le département de pathologie de BCH
- Conserver les prélèvements à +4° avant l'envoi
- Acheminement coursier interne : **2 départs de LMR : 8h30 et 13h00 du lundi au vendredi**
- Rassembler les prélèvements dans le sac de transport spécifique au département de pathologie

Heure d'ouverture du centre de Tri LMR : du lundi au vendredi 7h45-16h00

Coursier inter site

- Acheminer le sac de transport contenant les prélèvements à BCH
- Déposer le sac de transport directement à la réception des échantillons au département de pathologie 2eme ss sol
- Repartir avec le 2eme sac de transport vide

Technicien de labo

- Horodater l'arrivée du prélèvement à la réception du département de pathologie Bichat

BCH-ANATOMIE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	**Acheminement des prelevements d'anatomie pathologique du bloc opératoire LMR vers le departement de pathologie BCH**	Ref : PN_PRA_DE_032_01 Version : 01 Applicable le : 04-09-2017

Pièce fraîche : Département de pathologie unité Bichat fermé dimanche, jours fériés et weekends prolongés

IBODE IBO →

- Mettre le prélèvement sous vide **sans formol** et conservation à +4° en attente au réfrigérateur
- Les fragments de petite taille (2X2cm ou 1x4cm) sont conservés dans des pots de formol 4%, prêts à l'emploi
- Tracer l'information dans le cahier de transmission

Weekend de 3 jours : Apporter les prélèvements la veille avant 13h00 au centre de tri, après 13h00 faire une demande de transport ponctuelle par le prestataire externe

→ **Envoyer le prélèvement dès le lendemain au centre de tri de LMR.**

Contrôle du contenu des réfrigérateurs chaque matin

Examen urgent en dehors des acheminements programmés :
du lundi au vendredi **après** 13h00 ou le samedi 08h00 à 13h00

IBODE IBO →

- Ponctuellement : du lundi au vendredi après 13h00 ou le samedi jusqu'à 13h00
- Téléphoner à la réception du département de pathologie Tel : **0140258297** de BCH pour vérifier la faisabilité d'une prise en charge en urgence de l'examen sur BCH
- **Apres validation de la prise en charge sur BCH**, faire une demande de transport ponctuelle par le prestataire externe
- Tracer l'information dans le cahier de transmission

Pour toutes demandes : Appeler la réception des examens du

Département de pathologie Unité Bichat 01 40 25 82 97

BCH-ANATOMIE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

Acheminement des prelevements d'anatomie pathologique du bloc opératoire LMR vers le departement de pathologie BCH
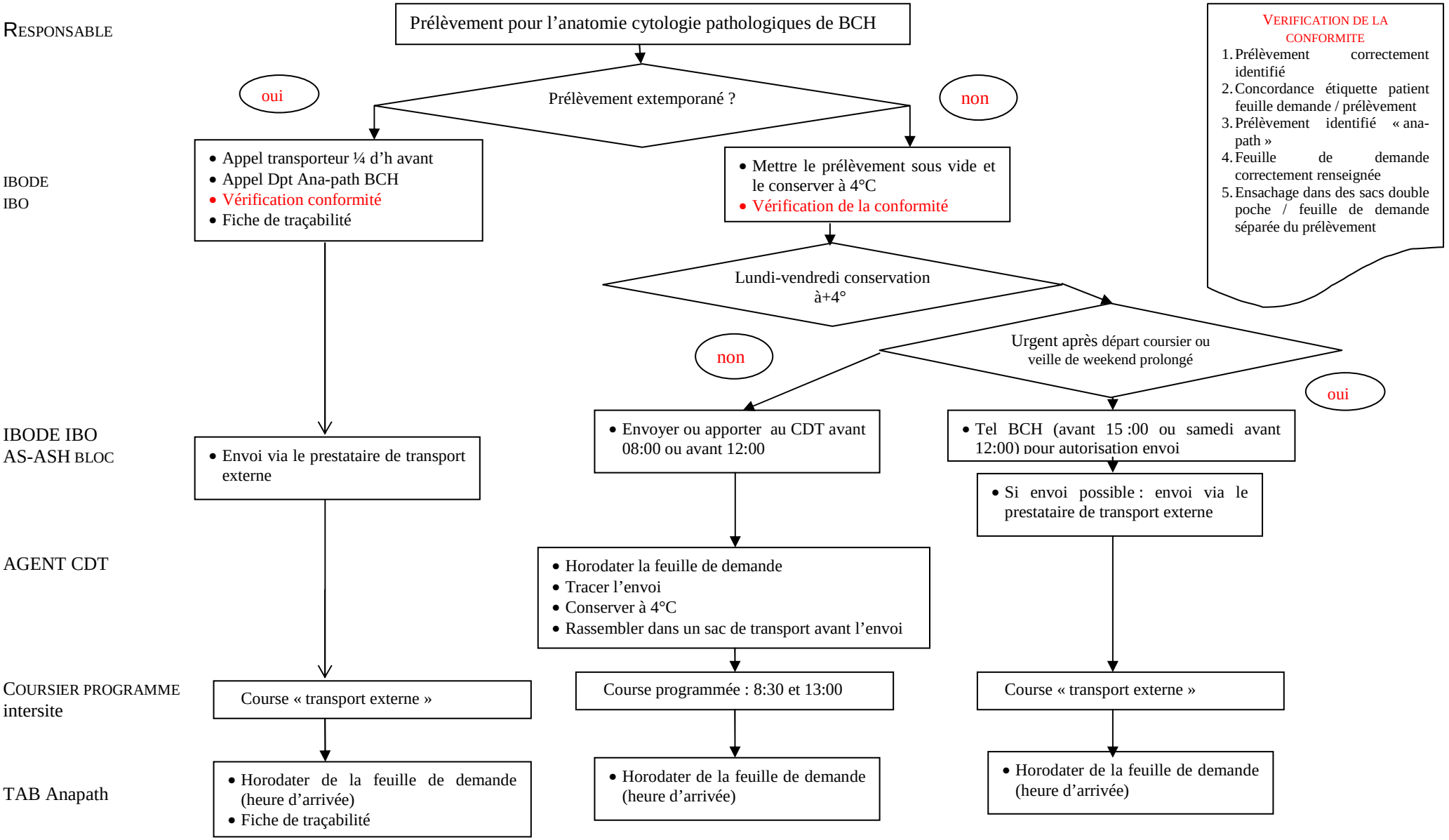
Ref : PN_PRA_DE_032_01
Version : 01
Applicable le : 04-09-2017